Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260129-220126DELIB11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 22 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-deux janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
Mme Madeleine ABBÉ, M. Yves BRUNET, Mme Anne-Claude MORIN, Adjoints.

M. Jean-Baptiste CORDON, M Franck JOSSET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Michel LEFEUVRE, M Michel OLÉRON, Mme Lydie RAMEZ Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS : Mme Élise LEROY, M Yann JOUAN.

Mme Sabrina VOISIN donne procuration à M Philippe DAULY.

Secrétaire de séance : M Michel LEFEUVRE.

Délibération 11 — DEVIS ESPACES VERTS

Madame Madeleine ABBÉ propose deux devis pour les espaces verts.

Un concernant l'achat d'arbres pour la rue des Hortensias, l'école et devant le dépôt de l'atelier municipal (protection par une haie facile d'entretien pour cacher et protéger l'entrepôt). C'est l'EURL Pépinière du Penthièvre qui a fourni le devis pour la somme de 782.49 € HT.

L'autre concerne l'élagage du chêne de la liberté sur la place de l'église. La SARL ALTI'CIME ÉLAGAGE a fourni un devis d'un montant de 600.00 € HT.

Les conseillers valident les deux devis comme décrits ci-dessus.

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

M Michel LEFEUVRE
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 27 1 2026
Le Maire

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor